

Motion 1 – Facturer les licences via Swiss Badminton

Motion de:

Salut Simone,

Nous avons discuté des licences au sein du comité.

Motion : facturer les licences via Swiss Badminton

Nous avons appris que dans presque tous les clubs, les coûts liés aux licences sont toujours à la charge du joueur. Notre club était une exception et avait jusqu'à cette année pris en charge une partie de ces coûts. Swiss Badminton envoie jusqu'à maintenant une facture au club. Et le club l'envoie ensuite au joueur. Ne serait-il pas plus facile, si Swiss Badminton envoie directement la facture aux joueurs/ses ? Tous les joueurs sont enregistrés en ligne et il y aurait des outils simples pour acheter en même temps les licences en ligne.

Salutations sportives

Fabian Diezinger
Präsident

EZBC Ester Zürcher Badmintonclub

Motion 1 :

Swiss Badminton recommande de rejeter cette motion.

Justification :

Swiss Badminton salue le pas vers une plus grande numérisation, mais n'est actuellement pas encore techniquement en mesure d'effectuer la facturation directement aux membres. De plus, le décompte des cotisations des membres est très hétérogène entre les clubs. Swiss Badminton examinera, lors de la relance du site Internet, si cette solution est souhaitée par une majorité de clubs et consultera ces derniers.